



2021

Rapport Annuel Financier



L'Assureur Conseil de référence

Sommaire



04 ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT 2021

Principaux faits marquants de l'exercice 2021

Marché de l'assurance marocain à fin juin 2021

14 AGMA : HISTOIRE, FAITS ET PERSPECTIVES

Une notoriété en consolidation continue

Profil d'AGMA

Gouvernance

20 PERFORMANCES 2021

Activités d'AGMA

Indicateurs d'activité et résultats

Bilan social

Évolution du titre en bourse

36 DONNÉES FINANCIÈRES

États financiers au 31 décembre 2021

Rapports des Commissaires aux comptes

Mandats des administrateurs d'AGMA SA

Honoraires des Commissaires aux comptes

Liste des communiqués de presse 2021

Projet de résolutions

ANNEXE : RAPPORT ESG 2021

(Document séparé)



ANALYSE **DE L'ENVIRONNEMENT** **2021**

- Principaux faits marquants de l'exercice 2021
- Marché de l'assurance à fin juin 2021





PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2021

1) ENVIRONNEMENT LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE GÉNÉRAL

- Communication par l'ACAPS aux compagnies d'assurance d'une lettre circulaire relative au paiement des sinistres concomitamment à la signature de la quittance,
- Publication de l'arrêté conjoint du Ministre de l'Emploi et de la Justice, prévu en application du décret n° 2.17.421 qui fixe les modalités de contrôle du respect de la loi 18-12 sur les accidents du travail,
- Publication du décret 2.19.903, du chef de gouvernement, fixant la composition et le mode de fonctionnement du comité de pilotage dédié au programme de prévention contre les EVCAT,
- Validation, en commission de régulation de l'ACAPS, de l'amendement de la circulaire générale, concernant notamment :
 - L'admission des obligations émises par les établissements et entreprises publics bénéficiant de la garantie du fonds géré par la Caisse Centrale de Garantie dans les mêmes conditions que les obligations d'état ou garanties par l'état,
 - L'admission des obligations subordonnées perpétuelles des banques dans les mêmes conditions que les actions cotées,
 - L'extension de l'admission en représentation des provisions techniques à tout autre type d'actifs étrangers après accord de l'ACAPS, sans dépasser la limite de 5%,
 - L'aménagement des règles de calcul du montant minimum de la marge de solvabilité pour les événements catastrophiques,
 - La révision à la hausse du seuil d'admission des OPCI à 30% au lieu de 10%,
 - La simplification des procédures d'octroi d'agrément,
 - L'introduction de certaines dispositions relatives à la publication d'informations relatives à l'activité des compagnies d'assurance,
 - L'autorisation de la CNRA à présenter au public des opérations de microassurance de personnes.

PROJET SBR

- Tenue de plusieurs réunions des groupes thématiques Pilier 1 et Pilier 2 avec l'ACAPS et les représentants des entreprises d'assurance et de réassurance,
- Lancement des missions d'audit externe des systèmes d'information des compagnies d'assurance afin d'avoir une appréciation sur leur niveau de maturité (sécurité, performance, qualité de données, gouvernance et organisation).

ASSURANCE VIE

- Validation en Commission de régulation de l'ACAPS de l'amendement de la circulaire concernant :
 - L'augmentation de la durée maximale d'étalement de la provision pour participation aux bénéficiaires de 3 à 6 ans,
 - Le calcul semestriel du taux technique Vie qui sera désormais effectué par les compagnies d'assurance.

TAKAFUL

- Prise en compte, dans la loi de finance 2022 et la note circulaire de la DGI, du contenu du courrier transmis par la FMSAR à la DGI relatif au traitement fiscal spécifique de l'assurance TAKAFUL,
- Publication des textes d'application de l'assurance TAKAFUL,
- Octroi, par l'ACAPS, de quatre agréments pour pratiquer des opérations d'assurance Takaful et d'un agrément pour une fenêtre ReTakaful,
- Publication de l'instruction de l'ACAPS relative à la présentation des opérations d'assurance Takaful par les banques participatives et les intermédiaires,
- Finalisation des produits d'assurance Takaful (Multirisques bâtiment, Investissement et Décès-emprunteur),
- Validation par le CNC des travaux concernant la modification du plan comptable des assurances pour inclure les spécificités de l'assurance Takaful.

NUMÉRISATION DU SECTEUR DE L'ASSURANCE : (VENTE EN LIGNE DE PRODUITS D'ASSURANCES)

- Mise en place par l'ACAPS d'un projet d'instruction, à destination des compagnies d'assurance et du réseau de distribution, précisant les conditions et modalités à observer pour la mise en place d'un dispositif électronique de vente en ligne de produits d'assurances,



- Lancement d'une étude, par l'ACAPS avec l'IFC (Groupe Banque Mondiale), visant à :

- Définir des orientations stratégiques, favorisant l'accélération de la numérisation du secteur de l'assurance au Maroc,
- Renforcer l'inclusion financière,
- Réduire les vulnérabilités.

ACCIDENT DE TRAVAIL

- Elaboration par le ministère de l'emploi de deux projets de textes réglementaires :

- Décrets fixant les modalités d'application des dispositions de la loi 18.12 relative à la réparation des accidents de travail pour les stagiaires et les salariés travaillant dans des entreprises d'exploitation agricole et forestière y compris les services annexes,
- Arrêté conjoint du ministre en charge du travail et du ministre en charge de la santé concernant la fixation des tarifs des frais médicaux, biologiques et chirurgicaux, des frais d'hospitalisation ainsi que les frais pharmaceutiques en matière d'accidents de travail.

ASSURANCE INCLUSIVE

- Evolution réglementaire concernant la micro-assurance : L'ACAPS, en concertation avec la FMSAR et le MEF, a préparé un projet d'amendement de sa circulaire générale incluant :

- La définition de la micro-assurance,
- L'élargissement des canaux de distribution aux établissements de paiement,

- L'instauration de reportings dédiés,
- La réflexion sur des concepts et produits innovants pour améliorer l'accès à l'assurance,
- La proposition de valeur (« use case ») destinée à booster l'inclusion en assurance.

DISPOSITIF DE LUTTE ANTI-BLANCHIMENT DES CAPITAUX ET FINANCEMENT DU TERRORISME

- Publication, début septembre 2021, de la loi n° 12-18 modifiant et complétant le code pénal et la loi n° 43-05 relative au blanchiment de capitaux qui vise le renforcement de la réglementation en la matière ainsi que l'adoption de certaines normes du GAFI,
- Validation en commission de régulation du projet d'amendement de la circulaire du Président de l'ACAPS n° AS/02/2019 (intégration des dernières recommandations du GAFI),
- Publication, par l'ACAPS, du guide n°3 portant sur les typologies de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme dans le secteur des assurances.

PROTECTION DES INFRASTRUCTURES CRITIQUES

Audit des sièges de quelques compagnies d'assurance désignées par la Direction Générale de la Sécurité Nationale (DGSN) dans le cadre de la stratégie nationale de renforcement de la protection des infrastructures critiques relevant des secteurs d'importance vitale pour notre pays.





2) PROJETS TECHNIQUES

AMENDEMENT DE LA CONVENTION CICA ET DÉVELOPPEMENT D'UN NOUVEL EXTRANET

Refonte de la plateforme CICA pour permettre l'entrée en vigueur, le 1er mars 2021, du nouvel avenant à la Convention de place visant l'élargissement du champ d'application aux victimes dont le taux d'IPP dépasse 10% à condition que la responsabilité soit partagée entre les deux assurés.

REFONTE DE LA CID

Entrée en vigueur le 1er janvier 2022 de la nouvelle convention CID.

E-CONSTAT

Avancement des travaux de déploiement d'une solution « E-Constat » sur un site pilote. Cette solution permet aux constateurs d'établir un constat électronique géolocalisé et horodaté à partir du lieu de l'accident. L'entrée en production est prévue en avril 2022.

LUTTE CONTRE LA FRAUDE

- Affinement des scénarios de fraude en RCA automobile évalués par la fédération à partir de la base de données CRM et sensibilisation des compagnies d'assurance pour l'analyse et l'exploitation des résultats détaillés de ces scénarios,

- Renforcement de la lutte contre la fraude dans le cadre de la nouvelle CID à travers :

- L'engagement des compagnies d'assurance à communiquer à la FMSAR un rapport semestriel détaillant les travaux d'investigation et les résultats obtenus,
- L'engagement de la FMSAR à mettre en place une cellule de lutte anti-fraude en la dotant d'une ressource dédiée.

ÉVÉNEMENTS CATASTROPHIQUES

Dans le cadre des EVCAT, développement par la CAT de la plateforme de gestion des sinistres pour le compte du secteur.

MALADIES PROFESSIONNELLES

Démarrage de l'étude lancée par l'ACAPS sur l'instauration de l'obligation d'assurance contre les maladies professionnelles.

RÉFÉRENTIEL NATIONAL DES VÉHICULES ASSURÉS

Avancement des travaux de mise en place du référentiel national des véhicules assurés. Ce dernier constitue un prérequis incontournable pour la dématérialisation des attestations automobiles qui sera entamée après discussion avec les différentes parties prenantes.

3) DIVERS

L'ACAPS LANCE UNE PLATEFORME DE FORMATION CONTINUE E-LEARNING AU PROFIT DES INTERMÉDIAIRES D'ASSURANCE

L'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale a lancé E-Wassit Taamine, un programme de formation en e-learning au profit des intermédiaires d'assurance. Ce projet intervient dans le cadre des actions d'accompagnement des acteurs du secteur des assurances, menées par l'Autorité, notamment les intermédiaires.

Le programme E-Wassit Taamine couvre six thématiques :

- Environnement et réglementation,
- Intermédiation,
- Assurances de choses,
- Assurances de responsabilité,
- Assurances de personnes,
- Assurance Takaful.

Au 2 décembre 2021, 64 intermédiaires d'assurance ont validé leur cursus de formation. 60 d'entre

eux ont reçu leurs certificats lors d'une cérémonie organisée par l'Autorité.

L'ACAPS PUBLIE UN 2^{ÈME} GUIDE SUR LE « RÉGIME EVCAT »

Dans le cadre de ses actions de sensibilisation et d'information au profit du grand public, l'Autorité a publié un deuxième guide d'information sur le régime de couverture contre les conséquences d'événements catastrophiques (EVCAT). Il présente les spécificités du système allocataire prévu par ce régime et destiné aux victimes qui ne disposent d'aucune couverture assurantielle.

L'ACAPS AGIT EN MATIÈRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE

Etant donné que l'éducation financière est une composante majeure de l'inclusion financière et de la protection des consommateurs, l'ACAPS a déployé un dispositif spécifique de vulgarisation et de sensibilisation au profit du grand public.





MARCHÉ DE L'ASSURANCE À FIN JUIN 2021

1) ÉVOLUTION DES PRIMES PAR BRANCHE

Situation liminaire S1 2021 (source : FMSAR)

(en MDH)	S1 2020	S1 2021	S1 21/S1 20		Structure 2021 (en %)
			(en valeur)	(en %)	
ASSURANCES VIE & CAPITALISATION	10 767,9	12 548,5	1 780,6	16,5%	45,0%
Capitalisation	4 674,7	5 130,8	456,1	9,8%	18,4%
Assurances Individuelles	4 045,2	4 929,9	884,7	21,9%	17,7%
Assurances de Groupes	1 334,6	1 456,5	121,9	9,1%	5,2%
Contrats à capital variable	713,4	1 031,3	317,9	44,6%	3,7%
ASSURANCES NON-VIE	14 289,6	15 171,3	881,7	6,2%	54,4%
Automobile	6 550,5	7 056,5	506,0	7,7%	25,3%
Accidents Corporels	2 283,6	2 445,5	161,9	7,1%	8,8%
Incendie	1 478,5	1 550,2	71,7	4,8%	5,6%
Accidents du Travail	1 440,4	1 531,5	91,1	6,3%	5,5%
Assistance	874,3	870,2	-4,1	-0,5%	3,1%
Responsabilité Civile Générale	382,8	410,6	27,8	7,3%	1,5%
Transport	378,5	388,0	9,5	2,5%	1,4%
GCEC	270,4	303,7	-	-	1,1%
Crédit - Caution	131,4	130,5	-0,9	-0,7%	0,5%
Risques Techniques	93,2	122,3	29,1	31,2%	0,4%
Autres opérations non-Vie	406,0	362,3	-43,7	-10,8%	1,3%
ACCEPTATIONS EN RÉASSURANCE	133,6	145,2	11,6	8,7%	0,5%
Acceptations Vie	0,5	0,3	-0,2	-40,0%	0,0%
Acceptations non-Vie	133,1	144,9	11,8	8,9%	0,5%
TOTAL CA COMPAGNIES	25 191,1	27 865,0	2 973,9	10,6%	100,0%

*GCEC : Garantie contre les Conséquences d'Evènements catastrophique

Durant le premier semestre 2021, le volume des primes émises par le secteur des assurances marocain a atteint la somme de 27,9 milliards de dirhams, en augmentation de 10,6% (+2,7 MMDH)

par rapport au premier semestre 2020.

Cette progression résulte de :

- La croissance de 16,5% des assurances Vie & Capitalisation qui se sont établies à 12,5 MMDH

au 30/06/21 contre 10,8 MMDH au 30/06/20 conséquemment à :

- L'accroissement des assurances individuelles de 21,9%,
- La hausse de la capitalisation de 9,8%,
- L'augmentation des assurances de groupes de 9,1%,
- Le développement des contrats à capital variable de 44,6%,

La part des assurances Vie & Capitalisation au 30/06/21 représente 45% du total des primes du secteur.

- La progression des assurances non-Vie a concerné

toutes les branches hormis l'Assistance (-0,5%), les assurances Crédit-Caution (-0,7%) et les Autres opérations non-Vie (-10,8%). La progression la plus significative, en valeur, se rapporte à l'Automobile (+506 MDH, +7,7%) qui demeure la branche la plus importante en matière de souscriptions avec un volume de primes de 6 550,5 MDH et un poids, de loin le plus élevé (25,3%). Outre l'Automobile, les variations les plus importantes, ont concerné les Accidents Corporels (+161,9 MDH), l'Accident du Travail (+91,1 MDH) et l'Incendie (+71,7 MDH).

ACTIVITÉ PAR COMPAGNIE D'ASSURANCE/ASSISTANCE

(en MDH)	Volume Primes		Variation		Part de marché	
	S1 2020	S1 2021	En valeur	En %	S1 2020	S1 2021
WAFSA ASSURANCE	4 696,8	5 256,1	559,3	11,9%	18,6%	18,9%
RMA	3 282,0	4 109,0	827,0	25,2%	13,0%	14,7%
MUTU. TAAMINE CHAABI	3 408,2	3 591,8	183,6	5,4%	13,5%	12,9%
SAHAM ASSURANCE	2 869,9	3 109,4	239,5	8,3%	11,4%	11,2%
ATLANTASANAD	2 887,5	3 020,5	133,0	4,6%	11,5%	10,8%
AXA ASSURANCE	2 818,7	2 983,6	164,9	5,9%	11,2%	10,7%
MCMA	1 236,2	1 323,0	86,8	7,0%	4,9%	4,7%
MAROCAINE VIE	1 049,3	1 310,4	261,1	24,9%	4,2%	4,7%
ALLIANZ	787,0	837,5	50,5	6,4%	3,1%	3,0%
MAMDA	473,1	501,5	28,4	6,0%	1,9%	1,8%
MAROC ASSISTANCE	480,7	493,3	12,6	2,6%	1,9%	1,8%
CAT	326,0	416,4	90,4	27,7%	1,3%	1,5%
MATU	270,4	318,8	48,4	17,9%	1,1%	1,1%
SAHAM ASSISTANCE	204,4	180,6	-23,8	-11,6%	0,8%	0,6%
WAFSA IMA ASSISTANCE	166,2	167,9	1,7	1,0%	0,7%	0,6%
RMA ASSISTANCE	79,8	86,6	6,8	8,5%	0,3%	0,3%
EULER HERMES ACMAR	59,7	77,6	17,9	30,0%	0,2%	0,3%
COFACE	60,1	39,9	-20,2	-33,6%	0,2%	0,1%
AXA ASSISTANCE	23,9	25,1	1,2	5,0%	0,1%	0,1%
SMAEX	11,2	16,0	-	-	-	0,1%
TOTAL CA COMPAGNIES	25 191,1	27 865,0	2 673,9	10,6%	100%	100%

Les quatre premières compagnies de la place représentent 57,7% du marché de l'assurance au 30/06/21 contre 56,6% un an auparavant.

Au niveau du classement des quatre premières compagnies, Wafa Assurance, conforte sa position de leader suite à l'augmentation de son chiffre d'affaires de 559,3 MDH (+11,9%) ; RMA préserve sa deuxième place même si ses primes ont progressé de 827 MDH (+25,2%), soit la plus forte croissance du secteur.

La Mutuelle Taamine Chaabi se maintient à la troisième position avec une croissance du chiffre d'affaires de 183,6 MDH (+5,4%) ; tandis qu'AtlantaSanad, a perdu une place en faveur de Saham Assurance, qui se retrouve en quatrième position à la suite de l'évolution positive de son chiffre d'affaires de 239,5 MDH (+8,3%).



2) PARTS DE MARCHÉ AGMA SA

Avec un taux de 4,5%, la part de marché d'AGMA à la clôture du premier semestre 2021 est quasiment identique à celle de fin juin 2020.

La répartition de la part de marché d'AGMA, par risque, se présente comme suit :

(en MDH)	S1 2020			S1 2021		
	Marché	AGMA	PM AGMA	Marché	AGMA	PM AGMA
ASSURANCES VIE	10 767,9	188,1	1,7%	12 548,5	223,3	1,8%
ASSURANCES INDIVIDUELLES	4 045,2	0,6	0,0%	4 929,9	0,8	0,0%
Capitalisation	4 674,7	125,6	2,7%	5 130,8	158,6	3,1%
ASSURANCES DE GROUPES	1 334,6	61,9	4,6%	1 456,5	64,0	4,4%
CONTRATS À CAPITAL VARIABLE	713,4	0,0	0,0%	1 031,3	0,0	0,0%
ASSURANCES NON-VIE	14 289,6	939,1	6,6%	15 171,2	982,7	6,5%
AUTOMOBILE	6 550,5	61,4	0,9%	7 056,5	62,8	0,9%
ACCIDENTS CORPORELS	2 283,6	229,3	10,0%	2 445,5	237,3	9,7%
ACCIDENTS DU TRAVAIL	1 440,4	122,2	8,5%	1 531,5	122,6	8,0%
INCENDIE & RISQUES TECHNIQUES	1 571,7	428,7	27,3%	1 672,4	451,7	27,0%
RESPONSABILITÉ CIVILE GÉNÉRALE	382,8	30,4	7,9%	410,6	38,8	9,4%
TRANSPORT	378,5	47,5	12,5%	388,0	51,1	13,2%
ASSISTANCE-CRÉDIT-CAUTION	1 005,7	12,0	1,2%	1 000,7	10,0	1,0%
GCEC*	270,4	0,0	0,0%	303,7	0,0	0,0%
AUTRES OPÉRATIONS NON-VIE	406,0	7,6	1,9%	362,3	8,3	2,3%
TOTAL (HORS ACCEPTATIONS RÉA)	25 057,5	1 127,2	4,5%	27 719,7	1 205,9	4,4%

*GCEC : Garantie contre les conséquences d'évènements catastrophiques.

En cohérence avec le positionnement d'AGMA en tant qu'Assureur Conseil de référence sur le marché Entreprises, les parts de marché affichées par le

Cabinet, sur ce segment stratégique, sont très élevées tant pour les assurances des biens que pour les assurances des personnes.

Risques	Parts de marché au 30/06/20	Parts de marché au 30/06/21
Incendie & Risques Techniques	27,3 %	27 %
Transport	12,5 %	13,2 %
Accidents Corporels	10 %	9,7 %
Accidents du Travail	8,5 %	8 %

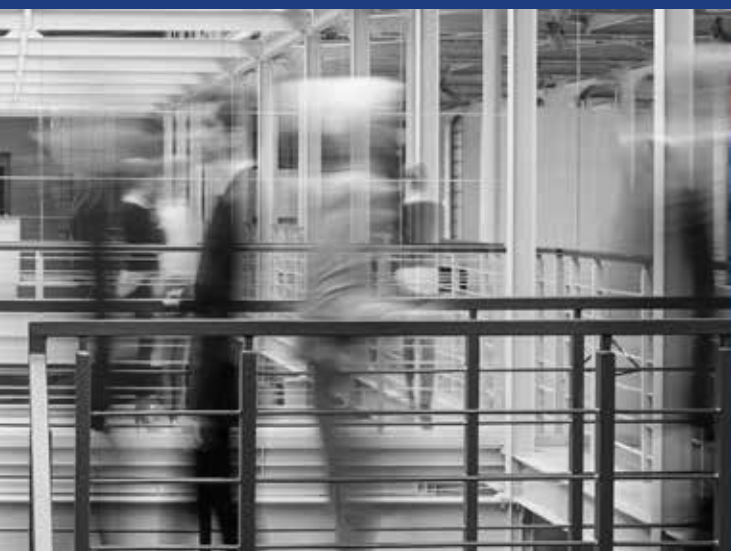
ÉMISSIONS DE PRIMES DU SECTEUR À FIN DÉCEMBRE 2021

D'après les chiffres publiés par l'ACAPS, les émissions de primes du secteur se sont établies à 49,5 milliards DH en 2021, soit une croissance de 9,7% par rapport à 2020.

La branche Vie & Capitalisation a enregistré un niveau de primes s'élevant à 22,8 milliards de DH au terme de

l'année 2021, soit une hausse de 11,7% en glissement annuel.

De son côté, l'activité de la branche non-Vie a progressé de 8,1% durant la même période en générant 26,7 milliards DH de primes à fin décembre 2021.





AGMA

HISTOIRE, FAITS ET PERSPECTIVES

- Une notoriété en consolidation continue
- Profil d'AGMA
- Gouvernance



UNE NOTORIÉTÉ EN CONSOLIDATION CONTINUE

L'histoire commence en 1965, par la création de la société de conseil et de courtage en assurance et réassurance, dénommée AGMA, par M. Abbes Bennani Smires et M. Jean de Saluces.

En 1989, l'entreprise réalise une opération stratégique de croissance externe et devient le 1er intermédiaire d'assurance marocain avec la fusion - absorption du Cabinet Maroc Assurances, la filiale spécialisée en courtage d'assurance du Groupe ONA qui fait, à cette occasion, son entrée dans le capital d'AGMA à hauteur de 50%.

AGMA consolide sa position à la tête du secteur par l'acquisition, en 1998, du 6ème Cabinet de courtage marocain SIA (Service International d'assurance).

Durant la même année, AGMA franchit un nouveau cap

en signant, en juillet, la convention de représentation officielle avec MARSH, le leader mondial du conseil et du courtage en assurance et réassurance. La société s'ouvre, de ce fait, sur l'international et devient l'Assureur Conseil de plusieurs multinationales implantées au Maroc. En novembre 1998, AGMA entre en bourse et ouvre 22% de son capital à de nouveaux actionnaires minoritaires. Il s'agit de la première entreprise, du secteur d'intermédiation en assurance, cotée à la Bourse Casablancaise.

Durant l'année 1999, la société opère une nouvelle opération stratégique d'une ampleur importante en absorbant le Cabinet Lahlou-Tazi, 3ème Cabinet de courtage marocain à cette date, fusion qui a permis à





plus d'un milliard de dirhams de primes annuellement.

Le 24 mai 2018, le Cabinet change de dénomination et revient à AGMA afin de capitaliser sur un nom à forte notoriété positive.

AGMA a été pionnier en s'engageant tôt sur la voie de la certification Qualité ; il a obtenu sa première certification en juin 2008 et l'a entretenue par des audits annuels réussis. Le Cabinet est certifié ISO 9001 version 2015 pour tous ses processus métiers.

En septembre 2019, AGMA a ouvert trois nouvelles agences au cœur des principales régions du royaume, à Rabat, Tanger et Marrakech. Filiales à 100%, ces implantations entrent dans le cadre du plan de développement stratégique d'AGMA et de son projet d'extension géographique. Ce sont des Cabinets agréés par l'ACAPS qui permettront d'assurer un service de proximité pour les clients basés dans les villes concernées et d'adresser plus facilement les

prospects relevant de ces localités.

Le 17 juin 2020, AGMA a réussi l'audit de renouvellement de la certification ISO 9001 version 2015 pour la période allant de juin 2020 à juin 2023, sans aucun écart ni aucun point faible, réussite qui confirme notre détermination à veiller à la satisfaction de nos assurés grâce à un service performant et maîtrisé en continu.

Au cours du 1er trimestre 2021, AGMA SA a signé une convention de partenariat avec le courtier français VERSPIEREN INTERNATIONAL l'habilitant à le représenter sur le territoire marocain pour la gestion des filiales des groupes internationaux, clients de VERSPIEREN

AGMA a réussi, le 21 juin 2021, l'audit de suivi de la certification ISO 9001 version 2015, sans écart ni point faible.

The image shows the entrance of an AGMA office building. The logo 'agma' is prominently displayed in a stylized font. To the right, there is text in French and Arabic. Below the logo, it says 'L'Assureur Conseil de référence'.

agma

L'Assureur Conseil de référence

SOCIÉTÉ DE CONSEIL ET DE COURTAGE
EN ASSURANCE ET REASSURANCE

شركة الاستشارة والوساطة
للتأمين وإعادة التأمين



PROFIL D'AGMA

Précurseur national dans le domaine du conseil et du courtage en assurance et réassurance au Maroc, AGMA accompagne l'ensemble des secteurs d'activité économiques, et développe sans cesse son expertise dans toutes les branches d'assurance afin de conseiller et répondre de façon optimale aux attentes de sa clientèle, composée essentiellement de grandes entreprises, d'établissements publics et de PME/PMI.

Filiale (à travers ONA Courtage) du groupe Al Mada (ex SNI), AGMA conseille et accompagne l'ensemble des filiales du groupe mais aussi, plusieurs entreprises marocaines de premier ordre et représentatives de différentes industries, dans la conception et mise en place de programmes d'assurance sur mesure. AGMA opère également dans les marchés PME/PMI et Professionnels moyennant des gammes de produits adaptées.

La stratégie du Cabinet pour adresser le marché des Particuliers repose sur des canaux de distribution spécifiques privilégiant les conventions de groupes.

La chaîne de valeurs d'AGMA comprend le conseil en amont, le placement et gestion des programmes d'assurance, le traitement des sinistres en coordination avec les différents partenaires ainsi que l'accompagnement des clients dans le cadre de la démarche de prévention pour une meilleure maîtrise des risques.

AGMA croit en l'apport certain de la démarche de certification Qualité en termes d'amélioration continue de ses services et de satisfaction de ses clients. Ainsi, le Cabinet est certifié, depuis 2008, selon la norme ISO 9001 avec une double accréditation anglaise UKAS et française COFRAC. En 2017, les processus du Système de Management de la Qualité ont été mis à niveau selon la version 2015 de la norme.

S'appuyant sur sa culture forte, autour de l'engagement de l'ensemble des collaborateurs, la performance et le sens de l'éthique, AGMA veille à la satisfaction de ses clients en leur assurant un service professionnel, efficace et continu dans le temps.



GOUVERNANCE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Neuf administrateurs dont deux indépendants composent le conseil d'administration d'AGMA et se réunissent deux fois par an, minimum, afin de procéder à une analyse collective des performances de la société, faire le point sur les comptes semestriels et annuels et définir les orientations stratégiques pour favoriser le développement des activités du Cabinet.

LES COMITÉS

Le comité des risques et des comptes (comité d'audit)

La vocation du comité des risques et des comptes est de :

- Faire le point sur l'ensemble des sujets affectant les comptes afin de s'assurer de l'intégrité et de la conformité réglementaire des opérations comptables et financières,
- Arrêter les plans d'audit pluriannuels et suivre les travaux d'audit et plans d'actions qui en découlent,
- Valider le dispositif de gestion des risques d'AGMA et suivre son évolution.

Trois administrateurs dont un indépendant sont membres de ce comité et les commissaires aux comptes y participent également.

Le comité des nominations et rémunérations

Le comité des nominations et rémunérations encadre la politique générale de développement du capital humain. Il est également responsable de la nomination des cadres dirigeants, de l'évaluation de leurs performances et de l'évolution de leurs rémunérations.

Le comité de direction

Les réunions hebdomadaires du comité de direction poursuivent plusieurs objectifs :

- Suivre les activités de la société et veiller à la réalisation des objectifs arrêtés ;
- Examiner les sujets d'actualité impactant les activités du Cabinet ;
- Échanger autour des projets de développement et des situations problématiques éventuelles pour prise de décisions concertées ;
- Piloter les projets transverses et assurer la communication entre les différentes entités.



PERFORMANCES **2021**

- Activités d'AGMA
- Indicateurs d'activité et résultats
- Bilan social
- Évolution du titre en bourse





ACTIVITÉS D'AGMA

1) ACTIVITÉ COMMERCIALE

La campagne de renouvellement 2021 s'est traduite par un bilan positif grâce au recrutement de plusieurs nouveaux clients et la maîtrise des résiliations définitives.

Dans le cadre de notre politique de fidélisation de nos clients, nous avons poursuivi, au cours de l'année 2021, l'accompagnement de ces derniers dans leurs projets de développement et de maîtrise de leurs risques en mettant en place les assurances nouvelles adaptées.

2) SYSTÈME D'INFORMATION

Les actions majeures qui ont été réalisées au cours de l'année 2021, se résument comme suit :

Volet Infrastructure SI :

- Extension des disques du serveur de sauvegarde et des baies de stockage production et secours,
- Mise en place de la sauvegarde automatique des postes de travail via la solution Own-Cloud,
- Déploiement de la double authentification pour les accès VPN,
- Déploiement d'une nouvelle génération d'imprimantes partagées multifonctions,
- Réaménagement du 3^{ème} étage : Redéploiement de

26 collaborateurs au niveau d'un site distant et de 42 autres au niveau des autres étages du siège (liaison réseau, téléphonie...).

Volet Progiciel :

- Développement de requêtes permettant le suivi et la détection des opérations particulières et sensibles dans le cadre de la prévention LBC/FT,
- Développement de requêtes de pilotage de la masse salariale des clients (production Accident du Travail),
- Automatisation des traitements relatifs :
 - Au calcul de la commission maritime pondérée « Groupe OCP »,
 - Aux évènements pour les sinistres Vie,
 - À l'identification des polices qui ont fait l'objet d'un quitus,
 - À l'envoi du terme de la flotte Automobile Wafa assurance,
 - À la notification, par e-mail, des encaissements des quittances mises en demeure et/ou prémisses en demeure.
- Dans le cadre de la LBC/FT, développement d'un module permettant la consultation des listes de sanctions internationales avant la création des nouveaux clients,
- Revue et mise à jour du calcul des indicateurs

- sinistres Incendie/Risques Divers et sinistres Automobile (séparation des indicateurs Particuliers / Flottes Entreprises),
- Mise en production de la dernière version du progiciel DIAM qui intègre les recommandations sécurité issues de l'audit technique de 2020,
- Développement du virement de masse pour les sinistres maladie,
- Digitalisation du manuel de contrôle métier (les check-list de contrôle ont été paramétrées sur DIAM). Des états de pilotage ont été développés,
- Automatisation de l'assistance automobile pour la compagnie Wafa assurance (AGMA Siège et Agences),
- Calcul automatique de la régularisation à partir des cotisations CNSS et des quittances de l'exercice,
- Finalisation du module de gestion des sinistres étrangers et développement des états de pilotage (dématérialisation et suivi du flux financier).

Volet Digital :

- Lancement d'un appel d'offres pour l'acquisition d'un outil CRM,
- Cadrage et lancement de la mise en œuvre du projet de digitalisation de la branche Santé avec la mise en place d'une plateforme GED pour les dossiers maladie et d'un portail Web/Mobile pour les RH et salariés des entreprises clientes,
- Réalisation d'une étude d'opportunité sur l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le processus de rapprochement des fichiers production/impayés des compagnies d'assurance avec la base interne d'AGMA,
- Lancement d'un chantier Sécurité et Conformité, préalable à la mise en œuvre du projet CRM en se

basant sur une solution en Cloud,

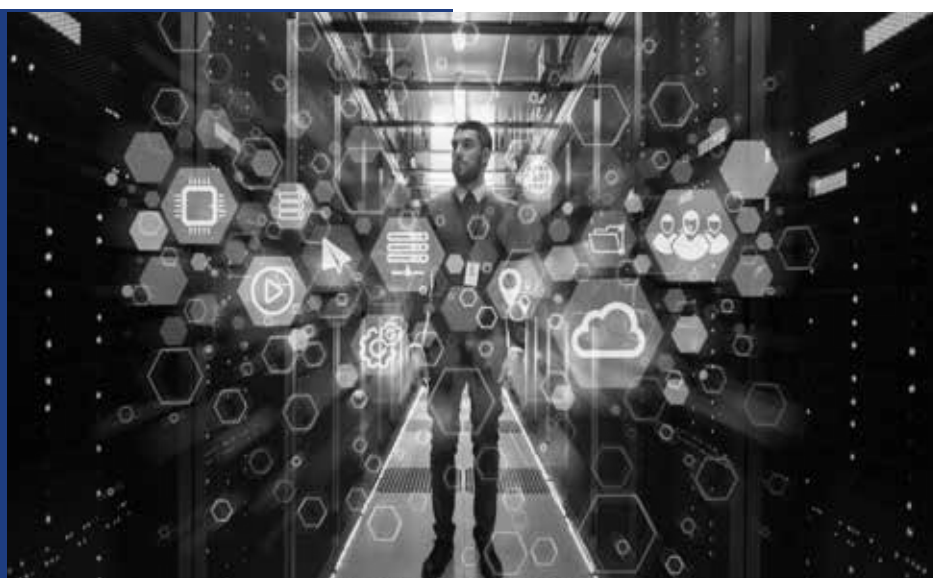
- Digitalisation d'un ensemble de questionnaires entrant dans le cadre des processus inclus dans la certification Qualité d'AGMA,
- Amélioration de l'Extranet Client en intégrant la gestion des groupes avec leurs filiales,
- Digitalisation du parcours client pour la déclaration des sinistres Automobiles.

Volet Sécurité SI :

- Sur les 52 vulnérabilités identifiées dans la mission des tests d'intrusion internes et externes, 34 ont été traitées (62%) :
 - 12 de gravité élevée sur 14, soit 86%,
 - 15 de gravité moyenne sur 20, soit 75%,
 - 7 de gravité faible sur 18, soit 39%,
- Une session de sensibilisation interne à la sécurité des Systèmes d'Information a été organisée,
- Mise en place d'une Newsletter trimestrielle interne de sensibilisation à la sécurité des Systèmes d'Information.

Volet PCA :

Test PCA/PSI : installation / configuration des applications métiers sur les postes utilisateurs du site de repli distant et préparation de tous les prérequis techniques et organisationnels. Le test s'est déroulé courant juillet 2021 avec la présence d'une vingtaine d'utilisateurs. Un rapport complet de ce test a été élaboré.



3) COMMUNICATION

Acteur de référence dans le domaine du conseil et du courtage en assurance et réassurance au Maroc, AGMA a œuvré pour maintenir une communication dynamique et conforme à ses obligations réglementaires et une image de Professionnel Expert :

- Conformément aux engagements de transparence d'AGMA SA vis-à-vis de ses actionnaires, les résultats annuels et semestriels, en plus des indicateurs trimestriels, ont été publiés. Les communiqués de presse post-CA et postAG ainsi que les communiqués financiers ont été insérés dans les journaux d'annonces légales dans les délais impartis. Ils ont également été mis en ligne sur le site Web d'AGMA et transmis à l'AMMC,
- Les Rapports financiers ainsi que le Rapport ESG « Environnement, Social et Gouvernance » ont été élaborés et imprimés. Ils ont également été mis en ligne sur le site Web d'AGMA et transmis à l'AMMC,
- La plaquette institutionnelle d'AGMA a été actualisée avec les données 2020,
- Diverses insertions ont été opérées sur les pages AGMA dans les réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook) dans le cadre des actions d'entretien de l'image de marque du groupe AGMA et du développement de sa notoriété,

- Par ailleurs, dans le cadre de la démarche Qualité, AGMA a réalisé son enquête annuelle externe de satisfaction Clients ainsi que les enquêtes périodiques internes de satisfaction pour les processus SI, « Economat et Logistique » et enfin, l'enquête d'évaluation annuelle des compagnies d'assurance.

4) SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ

AGMA a réussi, le 21 juin 2021, l'audit de suivi de la certification ISO 9001 version 2015, sans écart ni point faible.

L'année 2021 a été caractérisée par :

- La réalisation des revues trimestrielles des processus,
- La réalisation de deux audits internes,
- La réalisation d'un support de « Gestion des réclamations clients AGMA » pour les appels d'offre,
- La réalisation et la diffusion d'un annuaire des contacts utiles pour Agma siège & agences,
- La Migration des TDB & JAP Qualité vers un serveur interne « OwnCloud ».





5) LBC/FT :

En ce qui concerne le renforcement du dispositif de Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (LBC/FT), les actions suivantes ont été réalisées :

- Elaboration d'un rapport sur l'Analyse des risques BC/FT,
- Mise à niveau des procédures et du dispositif relatif aux obligations de vigilance et de veille interne contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme,
- Transmission à l'ACAPS du rapport annuel 2020 concernant le dispositif de vigilance mis en place, comme exigé par la circulaire de l'Autorité,
- Réalisation d'une formation sur le dispositif de vigilance mis en place au profit de l'ensemble des responsables concernés.



INDICATEURS D'ACTIVITÉ ET RÉSULTATS

Le volume des primes brutes émises au cours de l'exercice 2021 a atteint le niveau de 2 099,7 MDH contre 1 921,8 MDH au 31/12/20, soit une progression de 177,9 MDH (+9,3%).

1) PRODUCTION PAR BRANCHE

(en MDH)	31/12/2020 Réel	31/12/2021 Réel	2021/2020	
			(en valeur)	(en %)
INCENDIE	662,45	770,52	108,07	16,3%
AUTO	117,64	117,70	0,06	0,1%
RC, VOL & MULTI, AUTRES IARD	65,69	75,68	9,99	15,2%
TRANSPORT (CORPS, FACULTES)	78,39	91,91	13,52	17,2%
TOTAL DOMMAGES	924,17	1055,81	131,64	14,2%
GROUPE MALADIE	510,84	523,77	12,93	2,5%
RETRAITE & VIE	277,58	316,20	38,62	13,9%
AT	209,16	203,88	(5,28)	-2,5%
TOTAL PERSONNES	997,58	1 043,85	46,27	4,6%
TOTAL	1 921,75	2 099,66	177,91	9,3%

Cette augmentation résulte de :

- L'augmentation des assurances dommages qui sont passées de 924,2 MDH au 31/12/20 à 1 055,8 MDH au 31/12/21 (+14,2%) ? suite aux variations distinctes suivantes :

- Croissance importante de la branche Incendie de 16,3% (+108,1 MDH), inhérente à :
 - L'augmentation de la prime d'un assuré de 73,2 MDH couvrant une période de 18

mois,

- La réalisation de nouvelles affaires et la mise en place de nouvelles polices,
- Quasi-stagnation de la branche Automobile à 117,7 MDH,
- Développement de la branche Responsabilité Civile de 29,1% (+11,8 MDH) attribuable, principalement, à la réalisation de nouvelles affaires et de nouveaux contrats pour un

montant de 3,8 MDH ; ainsi qu'à l'émission des régularisations de primes des exercices antérieurs,

- Progression de la branche Vol & Multirisques de 5,4% (+0,6 MDH), issue de la réalisation de nouvelles affaires,
 - Diminution de la branche Crédit de 2,4 MDH provenant de l'émission courant 2020 d'une régularisation de l'exercice 2019,
 - Augmentation de la branche Corps de 2,8% (0,2 MDH),
 - Accroissement de la branche Facultés de 13,3 MDH soit +18,7%, dû à la progression des émissions de certains clients en raison de l'augmentation de leurs expéditions, d'une part, et de la réalisation de nouvelles affaires, d'autre part.
- La croissance des assurances de personnes de 4,6% après qu'elles soient passées de 997,6 MDH au 31/12/20 à 1 043,9 MDH au 31/12/21, en conséquence de :
- L'augmentation des assurances Santé de 2,5 % (+12,9 MDH), liée à :

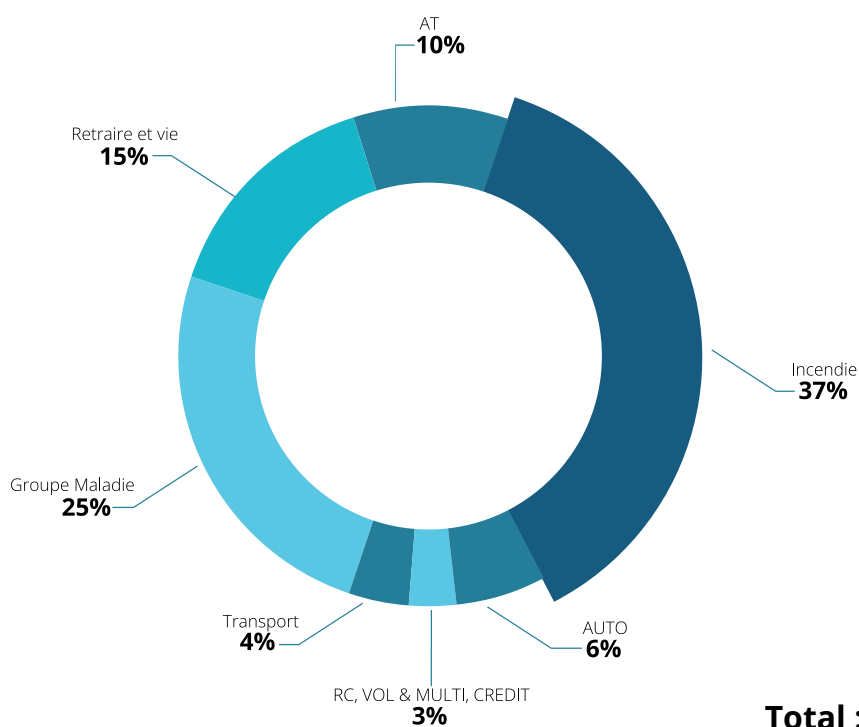
- L'intégration de nouveaux clients,
- L'émission des primes du quatrième trimestre des affaires nouvelles réalisées en 2020,
- La hausse des primes de certains contrats en portefeuille.

- La hausse de la branche Vie de 2,6% (+0,7 MDH),
- L'importante augmentation de de la branche Retraite de 15,1% (+38 MDH) au vu de la souscription de nouveaux contrats groupe, mais surtout de la reprise des cotisations et des versements, notamment exceptionnels, des adhérents,
- La baisse de la branche Accident du Travail de 2,5% imputable à l'émission de plusieurs régularisations négatives eu égard à la baisse de la masse salariale de l'exercice 2020 de plusieurs clients.



La structure de la production de l'exercice 2021, par branche, se présente comme suit :

RÉPARTITION DE LA PRODUCTION AU 31/12/2021



2) ÉVOLUTION DES SINISTRES

Sinistres déclarés IARD

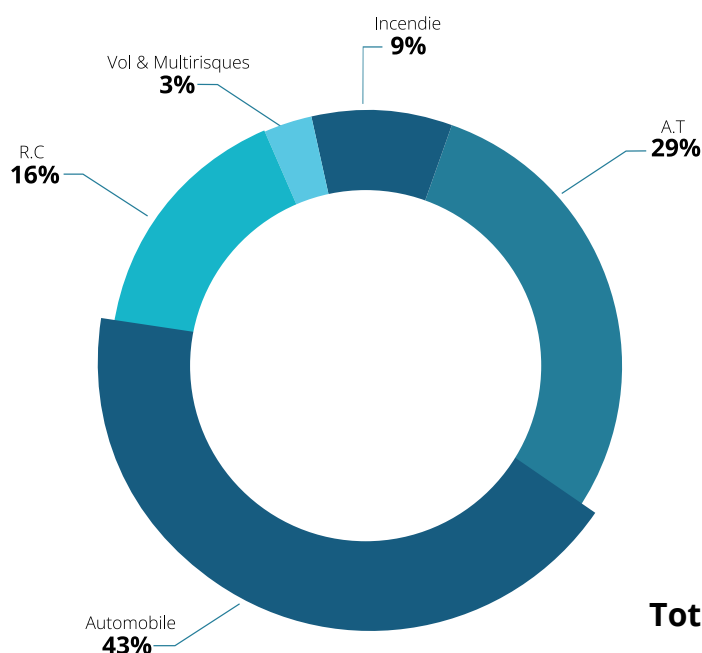
(en nombre)	31/12/2020	31/12/2021	2021/2020	
			(Δ)	(en %)
INCENDIE	395	671	276	69,9%
AT	1747	2246	499	28,6%
AUTOMOBILE	2658	3289	631	23,7%
RC	748	1229	481	64,3%
VOL & MULTIRISQUES	171	243	72	42,1%
TOTAL SINISTRES DÉCLARÉS	5 719	7 678	1 959	34,3%

Le nombre de sinistres déclarés, durant l'exercice 2021, s'est établi à 7 678 ; ceci représente 1 959 dossiers de plus par rapport à l'année précédente qui avait été marqué par un ralentissement économique lié aux mesures de restriction prises

par le gouvernement pour limiter la propagation du virus Covid-19 (arrêt/diminution temporaire de l'activité des entreprises de certains secteurs économiques durant la période de confinement pendant pratiquement 3 mois).

La répartition des sinistres IARD déclarés, par branche, est la suivante :

RÉPARTITION DES SINISTRES IARD DECLARÉS AU 31/12/2021



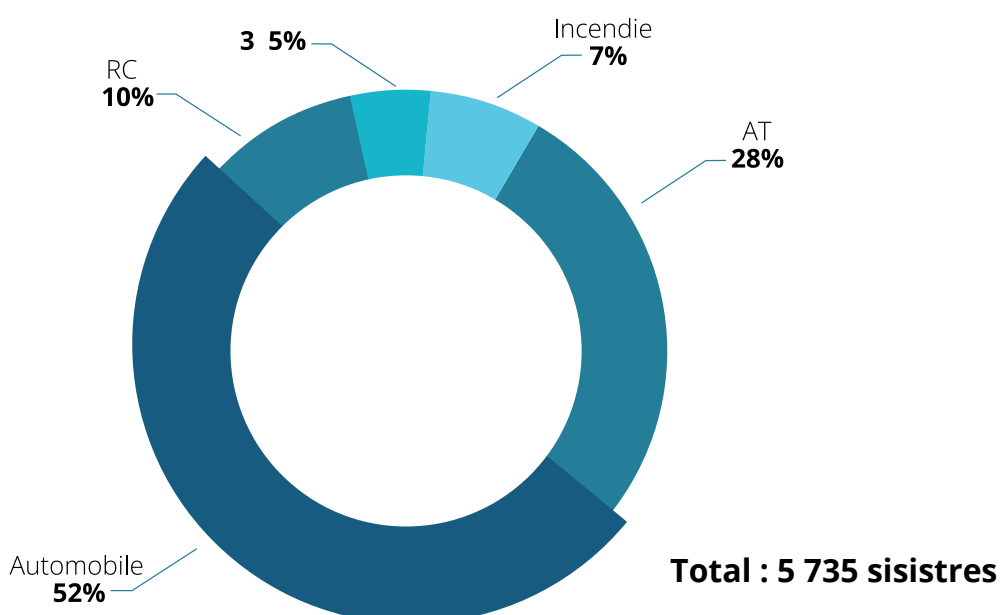
Sinistres clôturés IARD

(en nombre)	31/12/2020	31/12/2021	2021/2020	
			(Δ)	(en %)
INCENDIE	190	388	198	104,2%
AT	1 609	1 623	14	0,9%
AUTOMOBILE	2 573	2 966	393	15,3%
RC	407	606	199	48,9%
VOL & MULTIRISQUES	118	152	34	28,8%
TOTAL SINISTRES DÉCLARÉS	4 897	5 735	838	17,1%

Le nombre de sinistres IARD traités et clôturés au cours de l'année 2021 est de 5 735 contre 4 897 au 31/12/20, soit une augmentation de 17,1%.

La répartition des sinistres IARD clôturés, par risque, est la suivante :

RÉPARTITION DES SINISTRES IARD CLÔTURÉS AU 31/12/2021



Sinistres réglés par AGMA

(en MDH)	31/12/2020	31/12/2021	2021/2020	
			(Δ)	(en %)
ASSURANCES DE PERSONNES	40,23	43,90	3,67	9,1%
dont Santé	18,78	21,70	2,92	15,5%
DONT VIE	6,04	5,70	-0,34	-5,6%
dont AT	15,41	16,50	1,09	7,1%
ASSURANCES DOMMAGES	50,52	90,80	40,28	79,7%
dont IARD :	21,01	68,10	47,09	224,1%
INCENDIE & RISQUES DIVERS	12,5	59,5	46,98	375,2%
Automobile	8,5	8,6	0,11	1,3%
dont Transport	29,51	22,70	-6,81	-23,1%
TOTAL	90,75	134,70	43,95	48,4%

Au 31/12/21, le montant total des sinistres réglés est de 134,7 MDH contre 90,8 MDH au 31/12/20, soit une hausse de 44 MDH (+48,4%).

3) ÉVOLUTION DES ENCAISSEMENTS

L'activité d'encaissement porte, aussi bien sur le recouvrement des primes émises pendant l'exercice, que sur celui des impayés arrêtés à la fin de l'exercice antérieur.

(en MDH)	31/12/2020 Réel	31/12/2021 Réel	2021/2020	
			(en valeur)	(en %)
INCENDIE	669,78	767,11	97,33	14,5%
AUTO	115,81	118,19	2,38	2,1%
RC, VOL & MULTI, AUTRES IARD	69,28	74,26	4,98	7,2%
TRANSPORT (CORPS, FACULTES)	75,74	91,60	15,86	20,9%
TOTAL DOMMAGES	930,61	1 051,16	120,55	13,0%
GROUPE MALADIE	501,82	524,70	22,88	4,6%
RETRAITE & VIE	277,66	316,85	39,19	14,1%
AT	207,48	205,00	(2,48)	-1,2%
TOTAL PERSONNES	986,96	1 046,55	59,59	6,0%
TOTAL	1 917,57	2 097,71	180,14	9,4%

Étant étroitement corrélée à l'évolution de la production, le montant global des encaissements est en augmentation de 9,4% (+180,1 MDH) en comparaison de celui de l'année 2020.

Comparativement à la même période de l'exercice écoulé, le taux global d'encaissement s'est amélioré de 50 pb, à savoir 93,3% au 31/12/2021 versus 92,8%.



4) ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

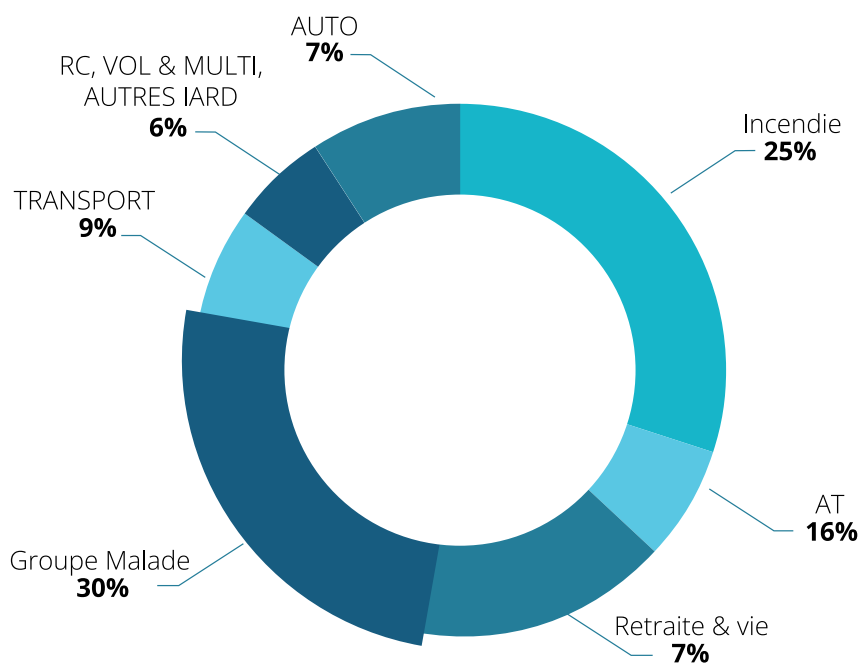
(en MDH)	31/12/2020 Réel	31/12/2021 Réel	2021/2020	
			(en valeur)	(en %)
INCENDIE	30,07	34,50	4,43	14,7%
AUTO	9,07	9,45	0,37	4,1%
RC, VOL & MULTI, AUTRES IARD	7,49	7,90	0,41	5,4%
TRANSPORT (CORPS, FACULTES)	10,54	12,12	1,58	15,0%
TOTAL DOMMAGES	57,17	63,96	6,79	11,9%
GROUPE MALADIE	40,32	42,01	1,69	4,2%
RETRAITE & VIE	8,93	9,66	0,73	8,1%
AT	21,71	21,52	-0,187	-0,9%
TOTAL PERSONNES	70,96	73,19	2,23	3,1%
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES DIRECT	128,1	137,2	9,02	7,0%
COMMISSIONS DIVERSES	2,45	4,20	1,75	71,3%
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	130,59	141,36	10,77	8,2%

Le chiffre d'affaires, au 31/12/21, a enregistré une amélioration de 8,2% (+10,8 MDH) pour se situer à un niveau de 141,4 MDH.

Chiffre d'affaires direct

Compte tenu de la hausse des encaissements, le chiffre d'affaires direct s'est établi à 137,2 MDH ; il a connu une progression de 7% (+9 MDH) par rapport à celui réalisé en 2020.

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DIRECT AU 31/12/2021



Total CA direct : 137,2 MDH

5) RÉSULTATS

Indicateurs clés

(en MDH)	31/12/2020 Réal	31/12/2021 Réal	Evolution (%) R21/R20
Transport	130,6	141,4	8,2%
Accidents Corporels	70,3	77,5	10,2%
Accidents du Travail	3,7	0,9	-75,7%
Accidents du Travail	73,2	76,2	4,2%
RÉSULTAT NET	50,2	52,1	3,8%
Autofinancement	7,4	10,1	36,6%
Valeur Ajoutée	115,6	126,3	9,2%
Productivité (VA/pers)	0,7	0,8	8,6%
EBE	69,6	77,1	10,8%
Investissements	7,8	0,7	-90,8%
Effectifs	160	161	0,6%

Résultat d'exploitation

(en MDH)	31/12/2020 Réal	31/12/2021 Réal	Evolution (%) R21/R20
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires	130,6	141,4	8,2%
Autres produits	2,8	3,5	22,6%
TOTAL	133,4	144,8	8,6%
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats consommés de mat & fournitures	0,8	1,1	30,0%
Autres charges externes	14,1	13,9	-1,3%
Impôts et taxes	1,1	1,1	0,2%
Charges du personnel	44,9	48,1	7,2%
Autres charges d'exploitation	-	0,6	100,0%
Dotations d'exploitations	2,2	2,5	15,5%
TOTAL	63,1	67,3	6,7%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	70,3	77,5	10,2%

Le résultat d'exploitation au 31/12/21 s'est élevé à 77,5 MDH contre 70,3 MDH au 31/12/20, soit une progression de 10,2% (+7,2 MDH), induite par les évolutions suivantes :

- Le développement des produits d'exploitation de 11,4 MDH (+8,6%) du fait de la croissance du chiffre d'affaires (+8,2%) et des autres produits (+22,6%),
- La hausse des charges d'exploitation de 4,2 MDH (+ 6,7%) ; elles ont atteint 67,3 MDH au 31/12/21 à la suite :
 - L'augmentation des dotations d'exploitation de 15,5%.

Résultat net

Le résultat net s'est établi à 52,2 MDH versus 50,2 MDH ; il est en progression de 3,8% en dépit de la constitution d'une provision de 2,6 MDH et de l'augmentation de la Cotisation Sociale de Solidarité de 0,8 MDH.

6) SITUATION FINANCIÈRE

Indicateurs clés

(en MDH)	31/12/2020 Réel	31/12/2021 Réel	Evolution (%) R21/R20
Capitaux propres	104,8	110,0	4,9%
Fonds de roulement	-32,7	-23,2	29,1%
Besoin en fonds de roulement	-69,4	-87,9	26,7%
Endettement net	-36,7	-64,7	76,4%

Capitaux propres

A la clôture de l'exercice 2021, les capitaux propres ont atteint la somme de 110 MDH contre 104,8 MDH, soit une progression de 4,9% qui se rapporte à l'augmentation du résultat net de 2 MDH et du report à nouveau de 3,2 MDH.

Fonds de roulement

Le fonds de roulement a connu une variation positive de 9,5 MDH au 31/12/21 (29,1%) puisqu'il s'est élevé à la somme de -23,2 MDH contre -32,7 MDH une année auparavant, après :

- L'augmentation du financement permanent de 5,2 MDH, due à la hausse des capitaux propres,
- La baisse de l'actif immobilisé net de 4,4 MDH, liée, principalement, à la constitution d'une provision pour dépréciation des titres.

Besoin en fonds de roulement

Le BFR est négatif en raison de l'activité d'AGMA : décalage entre les encaissements clients et les versements des primes aux compagnies d'assurance.

Le besoin en fonds de roulement s'établit à -87,9 MDH au 31/12/21, en amélioration de 26,7%.

Endettement net

L'endettement net est passé de -36,7 MDH au 31/12/20, à -64,7 MDH au 31/12/21, en corrélation avec l'évolution du fonds de roulement et du besoin en fonds de roulement.





BILAN SOCIAL

EFFECTIF

- L'effectif d'AGMA SA, au 31 décembre 2021, s'est élevé à 161 collaborateurs.
- Le taux d'encadrement est de 63,4%.
- La part des femmes est assez importante (40,4% de l'effectif global). Par ailleurs, les femmes représentent 52,6% de l'effectif cadres.
- 54,6% des collaborateurs ont une ancienneté supérieure à 5 ans chez AGMA.

MOYENNE D'AGE

Au 31/12/21, la moyenne d'âge a baissé, elle est passée de 39,38 ans à 38,38 ans.

FORMATIONS

13 actions de formation ont été organisées au cours de l'année 2021. Elles ont concerné différentes thématiques, notamment, les Assurances Dommages, le coaching individuel, les systèmes d'information, l'audit qualité, la lutte anti-blanchiment des capitaux et financement du terrorisme (LBC/FT).

ACTIONS SOCIALES

- Comme tous les ans, à l'occasion de la fête du sacrifice, une prime a été accordée à l'ensemble du personnel,
- Augmentation de la prime de scolarité qui est passée de 225 DH à 400 DH. Elle a été allouée aux enfants des collaborateurs du Cabinet,
- Des bons d'achat Marjane ont été remis à six collaborateurs à l'occasion de leur départ à la retraite,
- Pour la fête de « Achoura », 65 enfants de nos salariés âgés de moins de 8 ans, ont bénéficié d'un bon d'achat Marjane,
- Prise en charge par AGMA des tests de dépistage du Covid-19 effectués par les collaborateurs qui ont été en contact avec des cas positifs,

MÉDECINE DU TRAVAIL

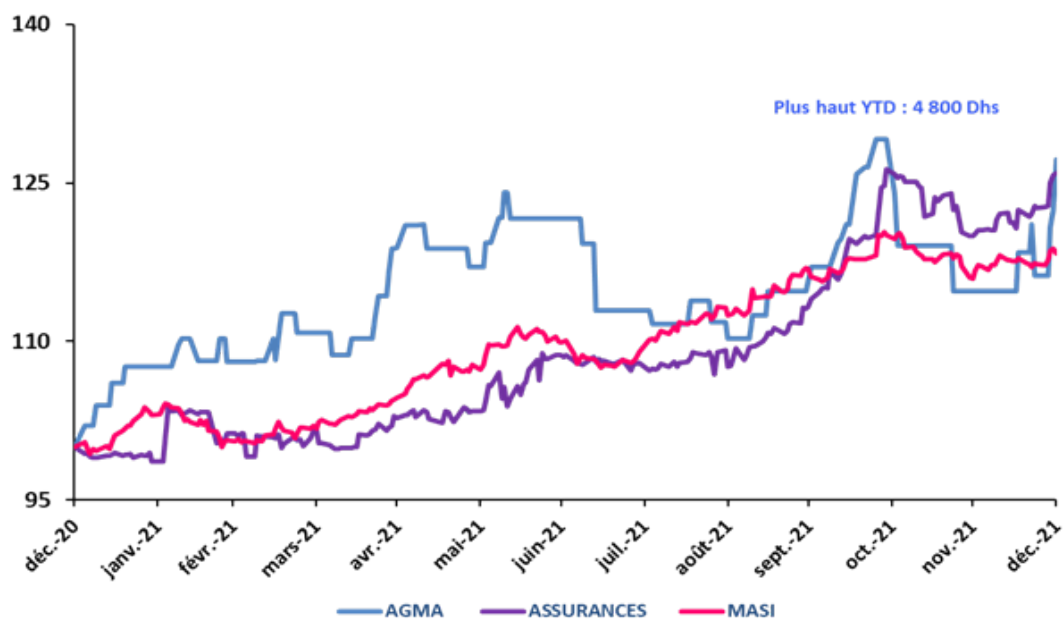
Au cours de l'année 2021, les salariés d'AGMA ont effectué la visite médicale annuelle. Un rapport général a été établi et transmis à la Direction de l'Emploi.



ÉVOLUTION DU TITRE EN BOURSE

Le cours de l'action AGMA SA a clôturé l'année 2021 à 4 730 DH versus 3 717 DH une année plus tôt, soit une croissance de 27,3% contre 25,9% pour le secteur d'assurance et 18,3% pour le MASI. Il a atteint

son pic à 4 800 DH le 25 octobre 2021. A fin décembre 2021, la capitalisation boursière d'AGMA s'est élevée à 946 MDH.





DONNÉES **FINANCIÈRES**

- États financiers au 31 décembre 2021
- Mandats des administrateurs d'AGMA SA
- Rapport général des Commissaires aux comptes
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes
- Honoraires des Commissaires aux comptes
- Liste des communiqués de presse 2021
- Projet de résolutions



ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2021

BILAN ACTIF

Actif	Exercice			Exercice Précédent
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	215 400,00	143 600,00	71 800,00	143 600,00
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	215 400,00	143 600,00	71 800,00	143 600,00
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	120 354 778,00	4 650 018,47	115 704 760,11	115 936 623,64
Immobilisations en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	5 359 463,34	4 650 018,47	709 444,87	941 308,40
Fonds commercial	114 995 315,24		114 995 315,24	114 995 315,24
Autres immobilisations incorporelles			0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	36 748 507,94	29 103 626,86	7 644 881,08	9 134 351,16
Terrains				
Constructions	7 815 520,75	7 815 520,75	0,00	0,00
Installations techniques, outillage				
Matériel de transport	3 088 774,90	2 196 229,52	892 545,38	1 380 500,89
Mobilier, matériel de bureau, aménagements divers	25 844 212,29	19 091 876,59	6 752 335,70	7 753 850,27
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	13 066 329,21	2 637 577,81	10 428 751,40	13 016 329,21
Prêts immobilisés				
Autres créances financières	16 829,21		16 829,21	16 829,21
Titres de participation				
Autres titres immobilisés	13 049 500,00	2 637 577,81	10 411 922,19	12 999 500,00
ÉCART DE CONVERSION ACTIF	0,00		0,00	0,00
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes financières				
TOTAL	170 385 015,73	36 534 826,14	133 850 192,59	138 230 904,01
STOCKS	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchandises				
Matériel et fournitures consommables				
Produits en cours				
Produits intermédiaires et produits résiduels				
Produits finis				
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	149 005 714,81	0,00	149 005 714,81	148 684 452,02
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	1 428 453,86		1 428 453,86	2 010 102,04
Clients et comptes rattachés	135 870 996,46		135 870 996,46	134 037 186,44
Personnel	42 464,60		42 464,60	43 804,90
Etat	27 323,11		27 323,11	25 590,11
Comptes d'associés	5 331 499,08		5 331 499,08	6 968 446,16
Autres débiteurs				
Compte de régularisation Actif	6 304 977,70		6 304 977,70	5 599 322,37
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT			0,00	238 321,11
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF	0,00		0,00	0,00
(Éléments circulants)				
TOTAL	149 005 714,81	0,00	149 005 714,81	148 922 773,13
TRÉSORERIE-ACTIF				
Chèques et valeurs à encaisser	52 077,83		52 077,83	29 736,85
Banque , T.G , et C.C.P	59 271 508,41		59 271 508,41	29 315 157,07
Caisse, Régies d'avances et accreditifs	92 498,50		92 498,50	148 230,07
TOTAL	59 416 084,74	0,00	59 416 084,74	29 493 123,99
TOTAL GÉNÉRAL	378 806 815,28	36 534 823,14	342 271 992,14	316 646 801,13

BILAN PASSIF

Passif	Exercice	Exercice Précédent
FONDS PROPRES		
Capital social ou personnel	20 000 000,00	20 000 000,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé		
dont versé . . .		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	12 915,08	12 915,08
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 000 000,00	2 000 000,00
Réserve facultative	23 000 000,00	23 000 000,00
Autres réserves	620 050,00	620 050,00
Report à nouveau	12 198 302,11	8 978 449,01
Résultats nets en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice	52 147 904,23	50 219 853,10
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	109 979 171,42	104 831 267,19
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS	0,00	0,00
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
DETTES DE FINANCEMENT	0,00	0,00
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement		
PROVISION DURABLE POUR RISQUES ET CHARGES	687 814,30	687 814,30
Provisions pour risques	687 814,30	687 814,30
Provisions pour charges		
ÉCARTS DE CONVERSION-PASSIF	0,00	0,00
Augmentation de créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
TOTAL	110 666 985,72	105 519 081,49
DETTES DU PASSIF CIRCULANT	231 605 006,42	211 127 719,64
Fournisseurs et comptes rattachés	222 420 685,58	2 000 000,00
Personnel	2 448 449,16	23 000 000,00
Organismes sociaux	2 552 605,03	620 050,00
Etat	1 796 653,84	8 978 449,01
Comptes d'associés	35 584,32	
Autres créanciers	316 845,44	
Comptes de régularisation - passif	2 034 183,05	
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00	0,00
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (ÉLÉMENTS CIRCULANTS)	0,00	0,00
TOTAL	231 605 006,42	211 127 719,64
Trésorerie passif		
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		
Banques (soldes créditeurs)		
TOTAL	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL	342 271 992,14	316 646 801,13

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Nature	Opérations		Totaux de l'exercice 3 = 1+2	Totaux de l'exercice précédent 4
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises (en l'état)				
Ventes de biens et services produits Chiffres d'affaires	141 357 418,27		141 357 418,27	130 585 076,35
Variation de stocks de produits (+ ou -) (1)				
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation	3 456 663,93		3 456 663,93	2 820 223,91
Reprises d'exploitation : transferts de charges				
TOTAL	144 814 082,20	0,00	144 814 082,20	133 405 300,26
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus (2) de marchandises				
Achats consommés (2) de matières et fournitures	1 027 697,90	68 014,60	1 095 712,50	841 873,06
Autres charges externes	13 928 163,19		13 928 163,19	14 104 788,46
Impôts et taxes	1 131 511,40		1 131 511,40	1 129 713,05
Charges de personnel	48 082 019,55		48 082 019,55	44 866 504,67
Autres charges d'exploitation	580 000,00		580 000,00	
Dotations d'exploitation	2 513 796,79		2 513 796,79	2 175 416,60
TOTAL	67 263 188,83	68 014,60	67 331 203,43	63 118 295,84
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			77 482 878,77	70 287 004,42
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	1 150 000,50		1 150 000,50	870 008,90
Gains de change				
Intérêts et autres produits financiers	2 324 711,61		2 324 711,61	2 784 230,95
Reprises financières : transferts de charges				
TOTAL	3 474 712,11		3 474 712,11	3 654 239,85
CHARGES FINANCIÈRES				
Charges d'intérêts				
Pertes de change				
Autres charges financières				
Dotations financières	2 587 577,81		2 587 577,81	
TOTAL	2 587 577,81	0,00	2 587 577,81	
RÉSULTAT FINANCIER			887 134,30	3 654 239,85
RÉSULTAT COURANT			78 370 013,07	73 941 244,27
PRODUITS NON COURANTS				
Produits de cessions d'immobilisations	138 500,00		138 500,00	28 100,00
Subvention d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants	613 065,55		613 065,55	1 120 236,66
Reprises non courantes : transferts de charges				
TOTAL	751 565,55	0,00	751 565,55	1 148 336,66
CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées			0,00	0,00
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	2 891 821,46		2 891 821,46	1 926 274,40
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions				
TOTAL	2 891 821,46		2 891 821,46	1 926 274,40
RÉSULTAT NON COURANT			- 2 140 255,91	- 777 937,74
RÉSULTAT AVANT IMPÔT			76 229 757,16	73 163 306,53
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS			24 081 852,93	22 943 453,43
RÉSULTAT NET			52 147 904,23	50 219 853,10
TOTAL DES PRODUITS			149 040 359,86	138 207 876,77
TOTAL DES CHARGES			96 892 455,63	87 988 023,67
RÉSULTAT NET			52 147 904,23	50 219 853,10

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G)

	Exercice	Exercice Précédent
Ventes de marchandises (en l'état)		
Achats de marchandises		
MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT	0,00	0,00
PRODUCTION DE L'EXERCICE	141 357 418,27	130 585 076,35
Ventes de biens et services produits	141 357 418,27	130 585 076,35
Variation de stocks de produits		
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
CONSOMMATION DE L'EXERCICE	15 023 875,69	14 946 661,52
Achats consommés de matières et fournitures	1 095 712,50	841 873,06
Autres charges externes	13 928 163,19	14 104 788,46
VALEUR AJOUTÉE	126 333 542,58	115 638 414,83
Subventions d'exploitation		
Impôts et taxes	1 131 511,40	1 129 713,05
Charges du personnel	48 082 019,55	44 866 504,67
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E)	77 120 011,63	69 642 197,11
OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (I.B.E)	0,00	0,00
Autres produits d'exploitation	3 456 663,93	2 820 223,91
Autres charges d'exploitation	580 000,00	0,00
Reprises d'exploitation : transferts de charges	0,00	0,00
Dotations d'exploitation	2 513 796,79	2 175 416,60
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	77 482 878,77	70 287 004,42
RÉSULTAT FINANCIER	887 134,30	3 654 239,85
RÉSULTAT COURANT	78 370 013,07	73 941 244,27
RÉSULTAT NON COURANT	-2 140 255,91	-777 937,74
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	24 081 852,93	22 943 453,43
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	52 147 904,23	50 219 853,10
Résultat de l'exercice	52 147 904,23	50 219 853,10
Bénéfice	52 147 904,23	50 219 853,10
Perte		
Dotations d'exploitation	2 513 796,79	2 175 416,60
Dotations financières	2 587 577,81	
Dotations non courantes		
Reprises d'exploitation		
Reprises financières		
Reprises non courantes		
Produits de cession d'immobilisations	138 500,00	28 100,00
Valeurs nettes d'amortissement des imm. cédées		
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	57 110 778,83	52 367 169,70
Distributions de bénéfices	47 000 000,00	45 000 000,00
AUTOFINANCEMENT	10 110 778,83	7 367 169,70

TABLEAU DE FINANCEMENT

SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN				
Masses	Exercice a	Exercice b	Variation a-b	
			Emplois c	Ressources d
Financement Permanent	110 666 985,72	105 519 081,49		5 147 904,23
Moins actif immobilisé	133 850 192,59	138 230 904,01		4 380 711,42
FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL	-23 183 206,87	-32 711 822,52		9 528 615,65
Actif circulant	149 005 714,81	148 922 773,13	82 941,68	
Moins Passif circulant	231 605 006,42	211 127 719,64		20 477 286,78
BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL				
Trésorerie nette (actif-passif)				
EMPLOIS ET RESSOURCES				
	Exercice 2021		Exercice précédent	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
AUTOFINANCEMENT		10 110 778,83		7 367 169,70
Capacité d'autofinancement		57 110 778,83		52 367 169,70
Distribution de bénéfices	47 000 000,00		45 000 000,00	
CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS		138 500,00		28 100,00
Cessions d'immob. incor.				
Cessions d'immob.corporelles		138 500,00		28 100,00
Cessions d'immob. Financ.				
Récupérations sur créances immobilisées				
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS				
Augmentation de capital, apports				
Subventions d'investissement				
"Augmentation des dettes de financement (nettes de primes de remboursement)"				
TOTAL I RESSOURCES STABLES		10 249 278,83		7 395 269,70
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS	720 663,18		7 765 992,54	
Acquisition d'immo. En non valeurs			215 400,00	
Acquisition d'immo. incorporelles	75 600,00		161 705,52	
Acquisition d'immo. corporelles	645 063,18		5 288 887,02	
Acquisition d'immo. Financières			2 100 000,00	
Virement d'immobilisations				
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES				
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT				
EMPLOIS EN NON VALEURS				
TOTAL II. EMPLOIS STABLES	645 063,18		7 388 887,02	
VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL		20 394 345,10		20 836 574,61
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	29 922 960,75		20 465 851,77	
TOTAL GÉNÉRAL	29 922 960,75	30 643 623,93	20 465 851,77	28 231 844,31

ÉTAT DES DÉROGATIONS

Indication des dérogations	Justification des dérogations	«Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats»
Dérogations aux principes comptables fondamentaux	Néant	Néant
Dérogations aux méthodes d'évaluation		
Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Nature des changements	Justification du changement	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
Changements affectant les méthodes d'évaluation	Néant	Néant
Changements affectant les règles de présentation		

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

Nature	Montant brut	Augmentation			Diminution			Montant
	Début d'exercice	Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	Brut fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	215 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	215 400,00
FRAIS PRÉLIMINAIRES								
CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	215 400,00							215 400,00
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	3,0	3,7	3,9	4,4	4,6	4,7	4,9	34,4%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	120 279 178,00	75 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 354 778,58
IMMOBILISATIONS EN RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT								
BREVETS, MARQUES, DROITS ET VALEURS SIMILAIRES	5 283 863,34	75 600,00						5 359 463,34
FONDS COMMERCIAL	114 995 315,24							114 995 315,24
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	39 571 642,03	645 063,18	0,00	0,00	777 362,00	2 690 835,27	0,00	36 748 507,94
TERRAINS								
CONSTRUCTIONS	7 815 520,75							7 815 520,75
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATÉRIEL INFORMATIQUE								0,00
MATÉRIEL DE TRANSPORT	3 238 004,90	36 550,00			185 780,00			3 088 774,90
MATÉRIEL & MOBILIER DE BUREAU, AMÉNAGEMENTS DIVERS	28 518 116,38	608 513,18			591 582,00	2 690 835,27		25 844 212,29
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS								

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Nature	Cumul début d'exercice	Dotation de l'exercice	Amortissements sur immobilisations sorties	Cumul d'amortissement en fin d'exercice
	1	2	3	4 = 1+2-3
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	71 800,00	71 800,00	0,00	143 600,00
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	71 800,00	71 800,00		143 600,00
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 342 554,94	307 463,53	0,00	4 650 018,47
Immobilisations en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 342 554,94	307 463,53		4 650 018,47
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 437 290,87	2 134 533,26	3 468 197,27	29 103 626,86
Terrains				
Constructions	7 815 520,75			7 815 520,75
Installations techniques, outillage				
Matériel de transport	1 857 504,01	524 505,51	185 780,00	2 196 229,52
Mobilier, matériel de bureau, aménagements divers	20 764 266,11	1 610 027,75	3 282 417,27	19 091 876,59
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
STÉ AZZAHRO	Immobilier	10 000 000,00	99%	9 999 400,00	9 999 400,00				1 149 965,50
SED FES				50 000,00	0,00				0,00
VIDAL				100,00	100,00				0,00
BMCE				0,00	0,00				35,00
AGMA TANGER			1,00	1 000 000,00	93 377,98				0,00
AGMA RABAT			1,00	1 000 000,00	66 999,68				0,00
AGMA MARRAKECH			1,00	1 000 000,00	252 044,53				0,00
TOTAL				13 049 500,00	10 411 922,19				1 150 000,50

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature	Montant début exercice	Dotations			Reprises			Montant fin exercice
		d'exploita- tion	financières	non courantes	d'exploita- tion	financières	non courantes	
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	50 000,00		2 587 577,81					2 637 577,81
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES								
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	687 814,30							687 814,30
SOUS-TOTAL	737 814,30	0,00	2 587 577,81	0,00	0,00	0,00	0,00	3 325 392,11
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DE L'ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE)								0,00
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES								0,00
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES COMPTES DE TRÉSORERIE								0,00
SOUS-TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	737 814,30	0,00	2 587 577,81	0,00	0,00	0,00	0,00	3 325 392,11

TABLEAU DES CRÉANCES

Créances	Total	Analyse par échéance			Autre analyse			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	16 829,21	16 829,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PRÊTS IMMOBILISÉS								
AUTRES CRÉANCE FINANCIÈRES	16 829,21	16 829,21						
DE L'ACTIF CIRCULANT	149 005 714,81	95 854 079,04	53 151 635,77	0,00	0,00	671 565,31	0,00	346 557,30
FOURNISSEURS DÉBITEURS	1 428 453,86		1 428 453,86					
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	135 870 996,46	95 108 245,27	40 762 751,19					346 557,30
PERSONNEL	42 464,60		42 464,60					
ÉTAT	27 323,11	25 590,11	1 733,00			25 590,11		
COMPTES D'ASSOCIÉS	5 331 499,08		5 331 499,08					
AUTRES DÉBITEURS								
COMPTES DE RÉGUL. ACTIF	6 304 977,70	720 243,66	5 584 734,04			645 975,20		

TABLEAU DES DETTES

Dettes	Total	Analyse par échéance			Autre analyse			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE FINANCEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPRUNTS OBLIGATAIRES								
AUTRES DETTES DE FINANCEMENT								
DU PASSIF CIRCULANT	231 605 006,42	159 039 688,76	72 565 317,66	0,00	0,00	1 796 653,84	0,00	0,00
Fournisseurs	222 420 685,58	157 197 575,45	65 223 110,13					
CLIENTS CRÉDITEURS								
PERSONNEL	2 448 449,16		2 448 449,160					
ORGANISMES SOCIAUX	2 552 605,03		2 552 605,03					
ETAT	1 796 653,84		1 796 653,84			1 796 653,84		
COMPTES D'ASSOCIÉS	35 584,32	33 134,32	2 450,00					
AUTRES CRÉANCIERS	316 845,44	257 250,44	59 595,00					
COMPTES DE RÉGULAR. PASSIF	2 034 183,05	1 551 728,55	482 454,50					

TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

Tiers créditeurs ou débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature	Date et lieu d'inscription	Objet	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
Sûretés données			Néant		
Sûretés reçues			Néant		

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

Engagements donnés	Montants exercice	Montants exercice précédent
Avals et cautions		
Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires	Néant	Néant
Autres engagements donnés		
TOTAL	0,00	0,00
dont engagements à l'égard d'entreprises liées	0,00	0,00

Engagements reçus	Montants exercice	Montants exercice précédent
Avals et cautions		
Autres engagements donnés	Néant	Néant
TOTAL	0,00	0,00

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE – ACTIF

En milliers de dh	31/12/2019	31/12/2020
Écarts d'acquisition	114 995	114 995
Immobilisations incorporelles	1 088	942
Immobilisations corporelles	43 778	46 336
Immobilisations en droit d'usage	2 556	1 917
Autres actifs financiers	917	3 017
Dont Prêts et créances non courants	17	17
Dont Titres de participation consolidés	900	3 000
Impôts différés actifs	4 177	4 647
Autres débiteurs non courants	91 953	92 398
ACTIFS NON-COURANTS	259 464	264 252
Immobilisations incorporelles	45 616	42 231
Immobilisations corporelles	12 299	13 931
Immobilisations en droit d'usage	19 736	41 807
ACTIFS COURANTS	77 651	97 969
TOTAL ACTIF	337 115	362 221

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE – PASSIF

En milliers de dh	31/12/2019	31/12/2020
Capital	20 000	20 000
Primes d'émission et de fusion	13	13
Réserves	47 271	49 619
Résultats net part du groupe	48 096	50 156
CAPITAUX PROPRES, PART DU GROUPE	115 380	119 789
Intérêts minoritaires		
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	115 380	119 789
Provisions non courantes	1	1
Avantages du personnel	13 415	14 760
Dettes financières non courantes	2 614	2 005
Dont Dettes liées aux contrats à droit d'usage	2 614	2 005
Impôts différés passifs	11 566	11 533
Dettes fournisseurs non courants	108 591	71 747
Autres créditeurs non courants	2 636	1 916
PASSIFS NON COURANTS	138 823	101 962
Provisions courantes		
Dettes financières courantes		
Dont Dettes envers les établissements de crédit		
Dettes fournisseurs courants	71 726	128 318
Autres créditeurs courants	11 186	12 152
PASSIFS COURANTS	82 912	140 470
TOTAL PASSIF	337 115	362 221

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ - CPC

En milliers de dh	31/12/2019	31/12/2020
Chiffre d'affaires	127 783	130 585
Autres produits de l'activité	3 278	2 820
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	131 061	133 405
Achats	- 1 020	-842
Autres charges externes	-11 661	-11 439
Frais de personnel	-45 667	-45 130
Impôts et taxes	-1 128	-1 130
Amortissements et provisions d'exploitation	-2 742	-3 677
CHARGES D'EXPLOITATION COURANTES	-62 218	-62 218
RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT	68 843	71 187
Cessions d'actifs	106	28
Autres produits et charges d'exploitation non courants	-877	-806
Autres produits et charges d'exploitation	-771	-778
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	68 072	70 409
Coût de l'endettement financier net	-139	-111
Autres produits financiers	2 411	3 024
RÉSULTAT FINANCIER	2 272	2 913
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	70 344	73 321
Impôts sur les bénéfices	-22 248	-23 334
Impôts différés	0	169
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	48 096	50 156
Résultat net des activités poursuivies	48 096	50 156
Résultat de l'ensemble consolidé	48 096	50 156
Intérêts minoritaires		
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE	48 096	50 156

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

En KDH	31/12/2019	31/12/2020
Différence à l'ouverture	-2	-
Elimination des amortissements et provisions	3 677	4 014
Elimination des impôts différés	-169	-340
Elimination des plus ou moins values de cession	-172	-139
CAF après coût d'endettement net	53 491	55 493
Elimination du coût de l'endettement financier net	111	82
CAF avant coût d'endettement net	53 602	55 576
Incidence de la variation du BFR	22 322	30 140
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	75 924	85 716
Total des investissements	-7 550	-720
Total des cessions	200	139
Variation des autres actifs financiers	-2 100	2 588
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-9 450	2 007
Remboursements de dettes de location	-609	-638
Coût de l'endettement financier net		-82
Dividendes versés	-45 000	-47 000
Variation des autres débiteurs créditeurs non courants	1 205	-9 692
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-44 404	-57 412
Incidence de la différence à l'ouverture	2	-
VARIATION DE TRÉSORERIE	22 070	30 311
Trésorerie d'ouverture	19 736	41 807
Trésorerie de clôture	41 807	72 118
VARIATION DE TRÉSORERIE	22 071	30 311

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Entité	Pourcentage d'intérêts	Méthode de consolidation
AGMA SA	Mère	Mère
AZZAHRO	100%	Intégration globale

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca
Maroc



Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C –Tour Ivoire 3- 3ème étage
La Marina – Casablanca

Aux actionnaires de la société
AGMA S.A.
102, rue Abderrahmane Sahraoui
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société **AGMA S.A.**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 109.979.171,42 MAD dont un bénéfice net de 52.147.904,23 MAD.

Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 18 Février 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine d'**AGMA S.A.** au 31 décembre 2021 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'Auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 11 Avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON


FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Dina Sijouli - Casablanca
Tél : 05 22 54 44 09 - Fax : 05 22 29 86 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT


DELOITTE AUDIT
Membre Réseau Grant Thornton
Bâtiment "C" - Avenue 2, La Marina
Casablanca
Tél : 0522 22 40 75 / 05 22 22 47 34
Fax : 05 22 22 40 78 / 41 59

Sakina BENSOUA-KORACHI
Associée

RAPPORT DES COMPTES CONSOLIDÉS



7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca
Maroc



Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C - Tour Ivoire 3- 3ème étage
La Marina - Casablanca

Aux actionnaires de la société
AGMA S.A.
102, rue Abderrahmane Sahraoui
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2021 AU 31 DECEMBRE 2021

AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société AGMA S.A et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MAD 123.990.301,94 dont un bénéfice net consolidé de MAD 51.957.783,26.

Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 18 Février 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 11 Avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON



FIDAROC GRANT THORNTON
Member Firm of Grant Thornton
International
7 Bd. Othman Sijouli - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 09 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT



Deloitte Audit
Boulevard Mohammed Ben Abdellah
Bâtiment "C" - Inceur 2, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

Sakina BENSOUA-KORACHI
Associée

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Aux Actionnaires de la société
AGMA S.A
102, rue Abderrahman Sahraoui
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE ET PREALABLEMENT AUTORISEES PAR VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice 2021.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE :

2.1 Convention écrite de gestion de trésorerie conclue avec la société AL MADA S.A

- **Personnes concernées :** AL MADA S.A en tant qu'Actionnaire détenant indirectement plus de 5% du capital de la société AGMA S.A.
- **Nature et objet de la convention :** Convention conclue en date du 24 juin 2019 ayant pour objet le placement des opérations financières d'AGMA S.A auprès de la trésorerie centrale d'AL MADA S.A moyennant un taux de rémunération de 1,41%.
- **Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice :** MMAD 1,4 HT.
- **Montant encaissé au titre de l'exercice :** MMAD 1 HT.

2.2 Convention écrite de mécénat conclue avec la fondation ONA

- **Personnes concernées :** AL MADA S.A en tant qu'Actionnaire détenant indirectement plus de 5% du capital de la société AGMA S.A.
- **Nature et objet de la convention :** Cette convention prévoit un don annuel à titre de mécénat et sans contrepartie au profit de la fondation ONA qui est une association d'utilité publique.
- **Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice :** MMAD 1 TTC.
- **Montant décaissé au titre de l'exercice :** MMAD 1.

2.3 Convention écrite de prestation de services conclue avec la société AL MADA S.A

- **Personnes concernées :** AL MADA S.A en tant qu'Actionnaire détenant indirectement plus de 5% du capital de la société AGMA S.A.
- **Nature et objet de la convention :** Cette convention couvre les services rendus par la société AL MADA S.A dans différents domaines notamment économique, juridique, financier et de contrôle de gestion moyennant une rémunération de 0,425% du chiffre d'affaires hors taxes, plafonnée à MMAD 25 hors taxes.
- **Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice :** MMAD 0,7 TTC.
- **Montant décaissé au titre de l'exercice :** MMAD 0,5 TTC.

2.4 Convention écrite de location du siège conclue avec la société AZZAHRO

- **Personnes concernées :** Mme Rachida BENABDALLAH en sa qualité d'Administrateur en commun.
- **Nature et objet de la convention :** Cette convention conclue en date du 1^{er} août 1995 prévoit la location par la société AZZAHRO à la société AGMA S.A de locaux administratifs.
- **Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice :** MMAD 2,4 TTC.
- **Montant décaissé au titre de l'exercice :** MMAD 2,4 TTC.

2.5 Avance de trésorerie rémunérée entre AGMA SA et la société AGMA Tanger

- **Personnes concernées :** Mme Rachida BENABDALLAH en sa qualité d'Administrateur chez AGMA S.A et co-gérante chez AGMA TANGER.
- **Nature et objet de la convention :** Convention conclue en date du 20 avril 2020 prévoyant des avances en compte courant au profit de la société AGMA Tanger. Ces avances sont rémunérées au taux de 1,63%.
- **Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice :** KMAD 3,4 TTC.
- **Montant encaissé au titre de l'exercice :** KMAD 500.
- **Montant décaissé au titre de l'exercice :** Néant.
- **Solde de la créance au 31/12/2021 :** KMAD 3,4.

2.6 Avance de trésorerie rémunérée entre AGMA SA et avec la société AGMA Rabat

- **Personnes concernées :** Mme Rachida BENABDALLAH en sa qualité d'Administrateur chez AGMA S.A et co-gérante chez AGMA RABAT.
- **Nature et objet de la convention :** Convention conclue en date du 20 avril 2020 prévoyant des avances en compte courant au profit de la société AGMA Rabat. Ces avances sont rémunérées au taux de 1,63%.
- **Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice :** KMAD 3,7 TTC.
- **Montant encaissé au titre de l'exercice :** KMAD 550.
- **Montant décaissé au titre de l'exercice :** KMAD 100.
- **Solde de la créance au 31/12/2021 :** KMAD 103,7.

2.7 Avance de trésorerie rémunérée entre AGMA SA et avec la société AGMA Marrakech

- **Personnes concernées :** Mme Rachida BENABDALLAH en sa qualité d'Administrateur chez AGMA S.A et co-gérante chez AGMA MARRAKECH.
- **Nature et objet de la convention :** Convention conclue en date du 20 avril 2020 prévoyant des avances en compte courant au profit de la société AGMA Marrakech. Ces avances sont rémunérées au taux de 1,63%.
- **Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice :** KMAD 2,9 TTC.
- **Montant encaissé au titre de l'exercice :** KMAD 550.
- **Montant décaissé au titre de l'exercice :** Néant.
- **Solde de la créance au 31/12/2021 :** KMAD 2,9.

Casablanca, le 11 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Othman Sleyoul - Casablanca
Tél : 05 22 54 43 09 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

DEOITTE AUDIT


DEOITTE Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment "C", Tour 2, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

Sakina BENSOUA-KORACHI
Associée

	Différents mandats détenus au 31/12/21	Fonctions exercées dans chacun de ces organes
Mme Meryem CHAMI	AXA Assurance Maroc	Directeur Général
	AMDIE (Agence Marocaine des Investissements directs Etrangers)	Administrateur
	AGMA SA	Administrateur
	CGEM	Administrateur
	HPS	Administrateur
	ONA Courtage	Administrateur
	Société Immobilière ASSIA	Président Directeur Général
	AXA Assistance Maroc	Représentant permanent d'AXA ASSURANCE MAROC
	AXA Cameroun	Représentant permanent d'AXA SA
	AXA Crédit SA	Représentant permanent d'AXA ASSURANCE MAROC
	BMCI	Représentant permanent d'AXA ASSURANCE MAROC
	CFG GROUPE	Représentant permanent d'AXA ASSURANCE MAROC
C.A.T.	Représentant permanent d'AXA ASSURANCE MAROC	
	Différents mandats détenus au 31/12/21	Fonctions exercées dans chacun de ces organes
M. Abed OUZZANI	AGMA SA	Administrateur
	Différents mandats détenus au 31/12/21	Fonctions exercées dans chacun de ces organes
M. Mohammed SAIDI	AGMA SA	Administrateur Indépendant
	Différents mandats détenus au 31/12/21	Fonctions exercées dans chacun de ces organes
Mme Meriem RIADI	AGMA SA	Administrateur Indépendant
	Différents mandats détenus au 31/12/21	Fonctions exercées dans chacun de ces organes
M. Badre ATLASSI	SOPRIAM	Administrateur
	AGMA SA	Administrateur
	SOTHERMA	Administrateur
	SAPINO	Administrateur
	RENAULT COMMERCE MAROC	Administrateur
	SMI (Imiter)	Administrateur

ÉTAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES

	CAC 1						CAC 2**						TOTAL
	MONTANT/ANNÉE			POURCENTAGE/ANNÉE*			MONTANT/ANNÉE			POURCENTAGE/ANNÉE*			
	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	
COMMISSARIAT AUX COMPTES, CERTIFICATION, EXAMEN DE COMPTES INDIVIDUELS ET CONSOLIDÉS	160 800,00	160 800,00	132 000,00	100%	100%	100%	174 000,00	174 000,00	96 000,00	100%	100%	100%	897 600,00
EMETTEURS													
FILIALES													
AUTRES DILIGENCES ET PRÉSTATIONS DIRECTEMENT LIÉES À LA MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES													
EMETTEURS													
FILIALES													
SOUS-TOTAL	160 800,00	160 800,00	132 000,00	100%	100%	100%	174 000,00	174 000,00	96 000,00	100%	100%	100%	897 600,00
AUTRES PRÉSTATIONS RENDUES													
AUTRES													
SOUS-TOTAL													
TOTAL GÉNÉRAL	160 800,00	160 800,00	132 000,00	100%	100%	100%	174 000,00	174 000,00	96 000,00	100%	100%	100%	897 600,00

(*) : Part de chaque ligne dans le total général de l'année concernée

(**) : Changement de Commissaire aux comptes en 2020

LISTE DES COMMUNIQUES DE PRESSE 2021

	COMMUNIQUES DE PRESSE	COMMUNIQUES DE PRESSE FINANCIERS	AVIS DE REUNION
26/02/2021		COMMUNIQUE DES INDICATEURS DU 4 ^{ème} TRIMESTRE 2020 FINANCES NEWS	
15/03/2021	COMMUNIQUE POST CA DU 12 MARS 2020 L'ECONOMISTE		
22/04/2021		COMMUNIQUE DE PRESSE FINANCIER AU 31 DECEMBRE 2020 FINANCES NEWS	
26/04/2021			CONVOCATION ACTIONNAIRES AGO DU 28 MAI 2021 L'ECONOMISTE
20/05/2021		COMMUNIQUE DES INDICATEURS DU 1 ^{ER} TRIMESTRE 2021 FINANCES NEWS	
31/05/2021	COMMUNIQUE POST AGO DU 28 MAI 2021 L'ECONOMISTE		
31/08/2021		COMMUNIQUE DES INDICATEURS DU 2 ^{ème} TRIMESTRE 2021 FINANCES NEWS	
20/09/2021	COMMUNIQUE POST CA DU 17 SEPTEMBRE 2021 L'ECONOMISTE		
30/09/2021		COMMUNIQUE DE PRESSE FINANCIER AU 30 JUIN 2021 FINANCES NEWS	
18/11/2021		COMMUNIQUE DES INDICATEURS DU 3 ^{ème} TRIMESTRE 2021 FINANCES NEWS	

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 16 MAI 2022

PROJET DE RÉSOLUTIONS

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve le bilan et les comptes tels qu'ils sont présentés, se soldant par un bénéfice net comptable de 52.147.904,23 DH.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat ci-dessus approuvé comme suit :

- Bénéfice net comptable	DH 52 147 904,23
- Report à nouveau sur exercices antérieurs	DH 12 198 302,11
- Solde	DH 64 346 206,34
- Dividendes proposés	(-) DH 50 000 000,00
- Solde	DH 14 346 206,34

Elle décide, en conséquence, de distribuer un montant global des dividendes de 50 000 000,00 DH, soit 250,00 DH par action et d'affecter :

- Au compte « Report à nouveau » le solde, soit 14 346 206,34 DH.

Le dividende sera mis en paiement selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur, à compter du 27 juillet 2022.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95, approuve les opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

En conséquence de l'adoption des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs et aux Commissaires aux Comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la démission de Madame Rachida BENABDALLAH de son mandat d'administrateur, la remercie pour le travail accompli tout au long de son mandat et lui donne quitus plein, entier et définitif de sa gestion d'administrateur.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de ratifier la cooptation de M. Ali CHRAIBI, de nationalité marocaine, titulaire de la CIN n° J275492, en qualité d'administrateur telle que décidée par le Conseil d'Administration en date du 18 février 2022, en remplacement de Madame Rachida BENABDALLAH pour la durée restant à courir de son mandat.

Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024.

SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de Mme Meryem CHAMI pour une durée statutaire de 6 ans.

Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

HUITIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de la société ONA COURTAGE pour une durée statutaire de 6 ans.

Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

NEUVIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une expédition, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir les formalités prescrites par la loi.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



L'Assureur Conseil de référence



AGMA S.A. au capital de 20 000 000,00 DH.

Intermédiaire d'Assurances régi par la loi n° 17.99 portant Code des assurances.
Autorisation de l'ACAPS N° C1352AD2019286 du 16/05/2019 - RC : 29351 CASA.
Siège Social : 102, Rue Abderrahmane Sahraoui - 20 070 Casablanca.
Tél.: 05 22 48 80 50
Email: contact@agma.co.ma

IMPLANTATIONS RÉGIONALES

AGMA Rabat : Avenue Patrice Lumumba,
appt N° 3, place Piétri, 1er étage - Rabat
Tél. : 05 37 66 08 08
Email : agmarabat@agma.co.ma

AGMA Tanger : Avenue Beethoven Leonore Office,
bureau N° 26 - Tanger
Tél. : 05 39 32 12 97
Email : agmatanger@agma.co.ma

AGMA Marrakech : Angle Bd Yacoub El Mansour & Bd Allal
El Fassi, immeuble Safwa N° 24, bureau N° 15 - Marrakech
Tél. : 05 24 29 34 46
Email : agmamarrakech@agma.co.ma